



Plein pot Flash

1) Actions et/ou interventions de la FFMC 88

- **AG de la FFMC 88 le 17/01/2015 (Envois convocations, invitations, postes à pourvoir, candidatures, calendrier 2015, pot de l'AG)**

Rappel de dates : l'AG aura lieu le 17/01

Réunion de bureau le 16/01 à 18h pour préparer l'AG du lendemain (point financier, organisation ...)

Les adhérents doivent leur convocation 15 jours avant l'AG, soit avant le 2/01.

Invitations : Prefecture, M.Moto, Hubert Pierrot, Mairie d'Epinal. JC s'en occupe par mail.

Pour info, il y a 115 adhérents.

Alex doit imprimer les convocations pour l'AG et envoyer le diaporama de l'année dernière à Dominique qui fera le diaporama et s'occupe d'inviter la presse.

Postes à pourvoir : Secrétaire adjoint (Alex), coordinateur (JC)

La durée de nomination est de 3 ans sur les deux postes, néanmoins, il est possible de prendre le poste sur 1 an, même s'il est mieux d'avoir une durée de 3 ans (=crédibilité vis-à-vis des instances publiques.)

pour rappel, JC et Alex ne se représente pas sur leurs postes.

Etienne se charge de commander des calendriers.

après l'AG, un pot sera fait. Ce pot est un peu plus conséquent que lors des permanences mensuelles. Dan s'occupe du pot

L'AG se déroulera dans la salle de l'étage, salle n° 5.

Avant l'AG, il faudra que deux personnes vérifient l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

Prévoir banderoles, drapeau, casquettes, fringues et autres.

- **Retour sur le cyclo-thon du 6/12/2014**

Le cyclo-thon s'est bien passé.

7 motards présents pour encadrer.



Une 50aine de cyclistes (70 l'année dernière).

Retours négatifs des cyclistes : toujours le même parcours, vitesse lente pour certains cyclistes.

Cette année, le retour a été très positif tant au niveau éloges envers la FFMC88 qu'au montant du chèque : 3015 € (avec moins de participants.)

Anecdote : En arrivant à Charmes, le MCI était la sans que personne ne soit au courant. Pour traverser charmes, deux ASVP en vélo ont apporté leur aide.

-Les JTI

Présents : Dominique, Vincent et Régis.

Super intéressant de voir plusieurs antennes.

Cf. compte rendu de Dominique.

Pour rattraper les adhérents d'une année sur l'autre, il serait intéressant de créer un monsieur « infrastructures dangereuses » et un monsieur « Balade ».

-Le retour du 80 kmh ... !

Le gouvernement envisage de mettre sur quelques tronçons un 80km/h pour tester la mesure. La FFMC 88, voulant prendre les devants a décidé de prendre rendez vous avec le dircab. Ce rendez vous aura lieu le jeudi 22 janvier 2015 à 17h30.

Il serait bien qu'une délégation de 4 motards max y aille.

-Saisie des dossiers PDASR 2015

Date limite de saisie des dossiers est au 16/01.

Vu les circonstances (election d'un nouveau coordinateur), Hubert Pierrot nous accorde un délai supplémentaire.

JC est prêt à aider le prochain coordinateur dans la réalisation de ces dossiers.

-Diffusion du livret d'accueil de la FFMC 88

Dominique a réalisé un livret d'accueil à destination des nouveaux adhérents. Il sera disponible lors de l'AG.

2) Point ERJ

-Point sur les dernières interventions de 2014 et les futurs interventions déjà programmées en 2015



Luxeuil : 24/03

Golbey : 17/03

Bruyères : 9/04

Gérardmer : Attente de date (Nouveau lycée) la CPE est motarde, rencontrée sur un relais calmos. 107 élèves à passer.

Vittel : Attente de date

Remiremont : Attente de date

Lamarche – Monthureux : Attente de date

Phil attend la rentrée de janvier pour contacter d'autres collègues. Cette année 2015 promet d'être bien remplie en interventions ERJ.

3) Point adhésions

- Lancement des adhésions 2015

Les adhésions pour 2015 sont déjà ouvertes. L'adhésion est possible sur le site ffmc.fr et ffmc88.com

4) Point divers

- Retour sur l'AG du 166 motards team du 29/11 à la Neuveville /s Chatenois.

La cotisation passe de 5 à 10%.

La FFMC 88 a adhérer par l'intermédiaire de Dan au moto club. Le bureau est renouvelé dans sa totalité.

Phil a précisé que la FFMC 88 entretenait de très bon lien avec le moto club et que nous étions ravi d'avoir un intervenant ERJ au sein du motoclub.

Le moto club réfléchit à faire une action, et il souhaiterait que la FFMC 88 fasse un stand.

- Nouveau contrat d'assurance à la MAIF pour les antennes en 2015

Nous passons de 173,18 € à 139€.

Cette différence de prix s'explique par le fait que les contrats sont négociés « en groupe » par le bureau national.

Pour informations, nous étions avant assuré à la SNACL.

- Cotisation d'affiliation à la FFMC pour 2015

La cotisation annuelle est fixée, comme l'année dernière à 89 €. Cette cotisation sert à ce que à la FFMC 88 soit affiliée à la FFMC.

